

## NOTIONS DE BASE ET NOTATIONS COURANTES EN MATHÉMATIQUES

## A. Théorie des ensembles

1. Un *ensemble* est une collection d'objets appelés les *éléments* de l'ensemble. Si  $a$  est un élément d'un ensemble  $E$ , on écrit  $a \in E$ ; dans le cas contraire on écrit  $a \notin E$ .

Parmi les ensembles de nombres, on notera surtout les suivants :

$\mathbb{N}$  désigne l'ensemble des nombres entiers naturels  $0, 1, 2, 3, \dots$

$\mathbb{Z}$  désigne l'ensemble des nombres entiers relatifs (positifs et négatifs)  $\dots, -3, -2, -1, 0, 1, 2, 3, \dots$

$\mathbb{Q}$  désigne l'ensemble des nombres rationnels, c'est-à-dire des fractions  $\frac{m}{n}$  avec  $m \in \mathbb{Z}$ ,  $n \in \mathbb{Z}$ ,  $n \neq 0$ .

$\mathbb{R}$  désigne l'ensemble des nombres réels (comprenant non seulement les nombres rationnels, mais aussi les nombres ayant un développement décimal arbitraire comme  $\sqrt{2} = 1,41421\dots$ ,  $\sqrt{30} = 5,47723\dots$ ,  $\pi = 3,141592\dots$ ,  $e = 2,71828\dots$ , etc.).

$\mathbb{C}$  désigne l'ensemble des nombres complexes. Un nombre complexe est une paire ordonnée  $(a, b)$ , où  $a, b \in \mathbb{R}$ , que l'on écrit  $a + ib$ . On dénote l'ensemble par

$$\mathbb{C} = \{a + ib \mid a, b \in \mathbb{R}\}.$$

L'addition et la multiplication dans  $\mathbb{C}$  sont définies par

$$\begin{aligned}(a + ib) + (c + id) &= (a + c) + i(b + d), \\ (a + ib)(c + id) &= (ac - bd) + i(ad + bc),\end{aligned}$$

pour tous  $a, b, c$ , et  $d \in \mathbb{R}$ .

**Remarque.** Si  $a \in \mathbb{R}$ , on identifie  $a + i0$  avec le nombre réel  $a$ . On écrit aussi  $ib$  pour le nombre complexe  $0 + ib$  et  $i$  par  $0 + i1$ .

Un ensemble  $E$  peut se définir

- en énumérant ses éléments :  $E = \{x_1, x_2, \dots, x_n\}$ ; par exemple  $\mathbb{N}_n = \{1, 2, \dots, n\}$ ;
- à l'aide d'un autre ensemble  $F$  et d'une propriété  $\mathbf{P}$ ; on écrit  $E = \{x \in F \mid \mathbf{P}(x)\}$ , ce qui signifie que  $E$  est constitué de tous les éléments  $x$  de  $F$  pour lesquels la propriété  $\mathbf{P}(x)$  est vérifiée.

La notation entre crochets  $\{\dots\}$  est la notation universellement adoptée par les mathématiciens pour désigner des ensembles. Lorsqu'on énumère les éléments d'un ensemble, leur ordre ne joue aucun rôle; ainsi, par exemple, on a  $\mathbb{N}_3 = \{1, 2, 3\} = \{3, 1, 2\}$ . L'ensemble qui ne possède aucun élément est appelé *ensemble vide* et se note  $\emptyset$ .

2. Étant donné un ensemble  $E$ , on dit qu'un ensemble  $A$  est une *partie* de  $E$  (ou bien un *sous-ensemble* de  $E$ ) si tout élément de  $A$  est aussi un élément de  $E$ . On dit aussi que  $A$  est *inclus* dans  $E$  et on parle de *l'inclusion* de  $A$  dans  $E$ . Dans ce cas on écrit  $A \subseteq E$ . On utilise aussi souvent la notation  $A \subset E$ , qui a le même sens. Par exemple  $\mathbb{N}_n \subseteq \mathbb{N}$ ,  $\mathbb{Z} \subseteq \mathbb{Q}$ ,  $\mathbb{Q} \subseteq \mathbb{R}$ , etc.

L'égalité de deux ensembles  $E$  et  $F$  est caractérisée par :

$$E = F \quad \Longleftrightarrow \quad E \subseteq F \quad \text{et} \quad F \subseteq E.$$

Ainsi, pour démontrer que deux ensembles  $E$  et  $F$  sont égaux, on doit généralement démontrer deux inclusions, c'est-à-dire montrer que tout élément de  $E$  est dans  $F$  et que tout élément de  $F$  est dans  $E$ . L'ensemble de toutes les parties de  $E$  se note  $\mathcal{P}(E)$ . On a toujours  $\emptyset \in \mathcal{P}(E)$  et  $E \in \mathcal{P}(E)$ . Par exemple

$$\mathcal{P}(\mathbb{N}_3) = \{ \emptyset, \{1\}, \{2\}, \{3\}, \{1, 2\}, \{1, 3\}, \{2, 3\}, \{1, 2, 3\} \} \quad (\text{ensemble ayant 8 éléments}).$$

Si  $A$  et  $B$  sont deux parties d'un ensemble  $E$ , on définit :

la *réunion* de  $A$  et  $B$  :  $A \cup B = \{x \in E \mid x \in A \text{ ou } x \in B\},$

l'*intersection* de  $A$  et  $B$  :  $A \cap B = \{x \in E \mid x \in A \text{ et } x \in B\},$

la *différence* de  $A$  et  $B$  :  $A - B = \{x \in A \mid x \notin B\},$  souvent notée aussi  $A \setminus B,$

la *différence symétrique* de  $A$  et  $B$  :  $A \Delta B = (A - B) \cup (B - A).$

Par exemple  $\mathbb{Q}_+ = \mathbb{Q} \cap \mathbb{R}_+$ ,  $\mathbb{Q}^* = \mathbb{R}^* \cap \mathbb{Q}$ ,  $\mathbb{Q}_+^* = \mathbb{Q}^* \cap \mathbb{Q}_+$ . Notons qu'on a aussi  $A \Delta B = (A \cup B) - (A \cap B)$ .

Deux ensembles  $A$  et  $B$  sont appelés *disjoints* si  $A \cap B = \emptyset$ .

Si  $A_1, A_2, A_3, \dots, A_n$  sont des parties d'un ensemble  $E$ , on définit de même :

$$A_1 \cup A_2 \cup A_3 \cup \dots \cup A_n = \{x \in E \mid \text{il existe } i \in \mathbb{N}_n \text{ tel que } x \in A_i\},$$

noté plus simplement  $\bigcup_{i=1}^n A_i = A_1 \cup \dots \cup A_n,$

$$A_1 \cap A_2 \cap A_3 \cap \dots \cap A_n = \{x \in E \mid x \in A_i \text{ pour tout } i \in \mathbb{N}_n\},$$

noté plus simplement  $\bigcap_{i=1}^n A_i = A_1 \cap \dots \cap A_n$

3. Un *couple* est un système ordonné de deux éléments  $x_1$  et  $x_2$ , non nécessairement distincts. On le note  $(x_1, x_2)$ . Il faut faire la distinction entre l'ensemble  $\{x_1, x_2\}$  (non ordonné) et le couple  $(x_1, x_2)$  où l'ordre est déterminé. Ainsi on a par exemple  $\{1, 2\} = \{2, 1\}$  (égalité d'ensembles), mais les couples  $(1, 2)$  et  $(2, 1)$  ne sont pas égaux. Le *produit cartésien* des ensembles  $E$  et  $F$  est, par définition, l'ensemble des couples

$$E \times F = \{(x, y) \mid x \in E, y \in F\}.$$

Plus généralement, un *n-uple*  $(x_1, x_2, \dots, x_n)$  est un système ordonné de  $n$  objets  $x_1, x_2, \dots, x_n$ , non nécessairement distincts. Un 2-uple est donc un *couple*, un 3-uple s'appelle un *triple*, etc. Le *produit cartésien* des ensembles  $E_1, E_2, \dots, E_n$  est l'ensemble

$$E_1 \times E_2 \times \dots \times E_n = \{(x_1, x_2, \dots, x_n) \mid x_j \in E_j \text{ pour tout } j \text{ avec } 1 \leq j \leq n\}.$$

On note aussi  $F^n = \overbrace{F \times \dots \times F}^{n \text{ fois}}$ . Par exemple  $\mathbb{R}^2$  est l'ensemble de tous les couples de nombres réels (qui représentent des points du plan),  $\mathbb{R}^3$  est l'ensemble de tous les triples de nombres réels (qui représentent des points de l'espace), etc.

4. Une *application*  $f : E \longrightarrow F$  d'un ensemble  $E$  dans un ensemble  $F$  est une correspondance qui associe à tout élément  $x$  de  $E$  un élément  $f(x)$  de  $F$ . L'élément  $f(x)$  est donc déterminé de manière unique par  $x$  et s'appelle l'*image* de  $x$  par  $f$ . On écrit  $x \longmapsto f(x)$  pour spécifier l'image d'un élément  $x$ . L'ensemble  $E$  s'appelle l'*ensemble de départ* (ou *source*) et  $F$  l'*ensemble d'arrivée* (ou *but*) de l'application  $f$ . Le *graphe* de  $f$  est l'ensemble

$$\Gamma(f) = \{(x, f(x)) \mid x \in E\}, \quad \text{qui est un sous-ensemble de } E \times F.$$

Une application n'est bien déterminée que si l'on connaît son ensemble de départ  $E$ , son ensemble d'arrivée  $F$  et son graphe (ou en d'autres termes l'image de chaque élément de  $E$ ). Dans le cas particulier où l'ensemble d'arrivée est l'ensemble  $\mathbb{R}$  des nombres réels ou l'ensemble  $\mathbb{C}$  des nombres complexes, une application s'appelle aussi une *fonction*.

Une *famille*  $\{y_x\}_{x \in E}$  d'éléments de  $F$  indexée par  $E$  est définie comme étant une application de  $E$  dans  $F$  telle que  $x \longmapsto y_x$ ; en d'autres termes, pour chaque élément  $x \in E$ , on spécifie un élément de  $F$ , noté  $y_x$ .

On dit qu'une application  $f : E \longrightarrow F$  est

- *surjective* (ou une *surjection*) si tout élément de  $F$  est l'image d'au moins un élément de  $E$ ,
- *injective* (ou une *injection*) si deux éléments distincts de  $E$  ont toujours des images distinctes dans  $F$ , (en d'autres termes : si  $f(x) = f(x')$ , alors  $x = x'$ ),
- *bijective* (ou une *bijection*) si  $f$  est injective et surjective.

Dans ce dernier cas, et dans ce cas seulement, il existe une application  $f^{-1} : F \longrightarrow E$ , appelée *application inverse* de  $f$ , telle que  $f(f^{-1}(y)) = y$  pour tout  $y \in F$  et  $f^{-1}(f(x)) = x$  pour tout  $x \in E$ .

Soit  $f : E \longrightarrow F$  une application,  $A \subseteq E$  et  $B \subseteq F$ . On définit

$$\begin{aligned} \text{l'image (directe) de } A \text{ par } f : & \quad f(A) = \{f(x) \mid x \in A\}, \\ \text{l'image réciproque de } B \text{ par } f : & \quad f^{-1}(B) = \{x \in E \mid f(x) \in B\}. \end{aligned}$$

La notation  $f^{-1}(B)$  ne signifie pas qu'on a affaire à une application  $f^{-1}$  de  $F$  dans  $E$ , car une telle application inverse n'existe généralement pas (elle n'existe que si  $f$  est bijective). L'écriture  $f^{-1}(B)$  n'est donc qu'une notation commode.

Dans le cas particulier où  $A$  est l'ensemble  $E$  tout entier, l'ensemble  $f(E)$  s'appelle l'*image* de  $f$  et se note  $\text{Im}(f)$ . Par exemple, dire que  $\text{Im}(f) = F$  est équivalent à dire que  $f$  est surjective.

Si  $A \subseteq E$ , la *restriction* de  $f$  à  $A$  est l'application  $f|_A : A \longrightarrow F$  définie par  $x \longmapsto f(x)$  pour tout  $x \in A$ . C'est donc "la même" application que  $f$ , sauf que l'ensemble de départ a été restreint à  $A$ .

Si  $f : E \rightarrow F$  et  $g : F \rightarrow G$  sont des applications, l'*application composée* de  $f$  et  $g$ , notée  $g \circ f$ , est l'application  $g \circ f : E \rightarrow G$  définie par  $(g \circ f)(x) = g(f(x))$  pour tout  $x \in E$ . La composée n'est définie que si l'ensemble d'arrivée de  $f$  coïncide avec l'ensemble de départ de  $g$ .

L'application  $id_E : E \rightarrow E$ , définie par  $id_E(x) = x$  pour tout  $x \in E$ , s'appelle l'*identité* de  $E$ . Pour toute application  $f : E \rightarrow F$ , on a  $id_F \circ f = f$  et  $f \circ id_E = f$ . Si  $f : E \rightarrow F$  est bijective, alors l'application inverse  $f^{-1} : F \rightarrow E$  existe et on a les relations  $f^{-1} \circ f = id_E$  et  $f \circ f^{-1} = id_F$ .

5. Un ensemble  $E$  est dit *fini* s'il existe  $n \in \mathbb{N}$  et une bijection  $f : E \rightarrow \mathbb{N}_n$ . Dans ce cas  $n$  est unique et est appelé le *cardinal* de  $E$  (ou simplement le nombre d'éléments de  $E$ ). On note  $n = \text{Card}(E)$ . Pour donner un sens à cette définition lorsque  $n = 0$ , on convient aussi que  $\text{Card}(\emptyset) = 0$ .

Si  $E$  et  $F$  sont des ensembles finis, alors

$$\text{Card}(E \times F) = \text{Card}(E) \text{Card}(F), \quad \text{Card}(E \cup F) = \text{Card}(E) + \text{Card}(F) - \text{Card}(E \cap F).$$

**Théorème 1.** Soit  $f : E \rightarrow F$  une application entre deux ensembles finis de même cardinal.

- (a) Si  $f$  est injective, alors  $f$  est aussi surjective (et donc  $f$  est une bijection).  
 (b) Si  $f$  est surjective, alors  $f$  est aussi injective (et donc  $f$  est une bijection).

*Démonstration.*

- (a) Comme  $f$  est injective, si on restreint l'ensemble d'arrivée à  $\text{Im}(f)$ , on obtient une bijection  $E \rightarrow \text{Im}(f)$ ,  $x \mapsto f(x)$ . Donc  $\text{Im}(f)$  a le même cardinal que  $E$ . Mais comme  $\text{Im}(f)$  est un sous-ensemble de  $F$  qui a lui aussi le même cardinal, on doit avoir  $\text{Im}(f) = F$ , ce qui montre que  $f$  est surjective.  
 (b) Soit  $n$  le cardinal de  $F$  et écrivons  $F = \{x_1, \dots, x_n\}$ . Les images réciproques  $f^{-1}(\{x_i\})$  de chacun des éléments  $x_i$  de  $F$  sont deux à deux disjointes et leur réunion donne  $E$  tout entier :  $E = \bigcup_{i=1}^n f^{-1}(\{x_i\})$ . On a donc

$$n = \text{Card}(E) = \sum_{i=1}^n \text{Card}(f^{-1}(\{x_i\})).$$

Chacun des nombres  $\text{Card}(f^{-1}(\{x_i\}))$  est  $\geq 1$  par surjectivité de  $f$ . Comme la somme de ces  $n$  nombres vaut  $n$ , chacun doit être égal à 1. Dire que  $\text{Card}(f^{-1}(\{x_i\})) = 1$  pour chaque  $x_i$  revient à dire que  $f$  est injective.

6. Une *relation binaire* sur un ensemble  $E$  est une partie  $R$  de  $E \times E$ ; on note également  $xRy$  à la place de  $(x, y) \in R$  et on dit que  $x$  est en relation avec  $y$ . Une relation binaire  $R$  est appelée une *relation d'équivalence* si elle est à la fois
- *réflexive* :  $xRx$  pour tout  $x \in E$ ;
  - *symétrique* :  $xRy$  implique  $yRx$ ;
  - *transitive* :  $xRy$  et  $yRz$  impliquent  $xRz$ .

Dans ce cas, l'ensemble  $[x] = \{y \in E \mid yRx\}$  est appelé la *classe d'équivalence* de  $x$  pour la relation d'équivalence  $R$ .

**Théorème 2.** *Soit  $R$  une relation d'équivalence sur un ensemble  $E$ . Deux éléments  $x$  et  $x'$  de  $E$  sont en relation si et seulement si leurs classes d'équivalence  $[x]$  et  $[x']$  sont égales.*

*Démonstration.* Supposons qu'on a  $xRx'$ . Alors pour tout  $y \in [x]$ , on a  $yRx$ , et comme on a aussi  $xRx'$ , on en déduit que  $yRx'$  par transitivité de  $R$ , c'est-à-dire  $y \in [x']$ . De même si  $y \in [x']$ , alors on a  $yRx'$  et  $x'Rx$  (car  $xRx'$  et  $R$  est symétrique), donc  $yRx$  par transitivité, c'est-à-dire  $y \in [x]$ . Ainsi on a montré que  $[x] = [x']$ .

Supposons maintenant l'égalité  $[x] = [x']$ . Comme on a  $xRx$  par réflexivité de  $R$ , on a  $x \in [x]$ , donc  $x \in [x']$ , c'est-à-dire  $xRx'$ , ce qui achève la preuve.

## B. Un peu de logique

1. On doit souvent considérer une propriété  $P(x)$  qui dépend d'un élément  $x$  variant dans un ensemble  $E$ . Elle peut être vraie pour certains éléments  $x$  et fausse pour d'autres. Par exemple le fait d'être divisible par 3 définit une propriété  $P(n)$  dépendant de chaque entier  $n \in \mathbb{N}$ ; elle est fausse si  $n = 1, n = 2, n = 4$ , etc., et elle est vraie si  $n = 0, n = 3, n = 6$ , etc.

La négation d'une propriété  $P(x)$  est la propriété  $\text{NON } P(x)$ , qui est vraie lorsque  $P(x)$  est fausse et qui est fausse lorsque  $P(x)$  est vraie.

2. Si une propriété  $P(x)$  est vraie pour tout élément  $x \in E$ , on écrit

$$\forall x \in E, P(x)$$

le signe  $\forall$  se lisant "pour tout". Pour démontrer cela dans le cas concret d'une propriété  $P(x)$  donnée, il faut faire un raisonnement qui prouve la véracité de  $P(x)$  pour un élément  $x$  arbitraire dans  $E$ .

Si une propriété  $P(x)$  est vraie pour au moins un élément  $x \in E$ , on écrit

$$\exists x \in E, P(x)$$

le signe  $\exists$  se lisant "il existe". Pour démontrer cela dans le cas concret d'une propriété  $P(x)$  donnée, il suffit de trouver un  $x \in E$  pour lequel la propriété  $P(x)$  est vraie (et on n'a alors pas besoin de se préoccuper des autres éléments de  $E$ ).

La négation de chacune de ces deux dernières propriétés fait intervenir logiquement l'autre, de la manière suivante :

$$\text{NON} \left( \forall x \in E, P(x) \right) \quad \text{est équivalent à} \quad \exists x \in E, \text{NON } P(x),$$

$$\text{NON} \left( \exists x \in E, P(x) \right) \quad \text{est équivalent à} \quad \forall x \in E, \text{NON } P(x),$$

On fait un large usage de ce type de raisonnement logique.

**Exemple.** L'assertion que tout entier est un carré parfait (qui est évidemment fausse) se traduit plus précisément par la phrase : pour tout entier  $n \in \mathbb{N}$ , il existe un entier  $m \in \mathbb{N}$  tel que  $n = m^2$ , ou encore :

$$\forall n \in \mathbb{N}, \exists m \in \mathbb{N}, n = m^2 \quad (\text{faux}).$$

C'est la négation de cette phrase qui est vraie. En vertu des règles ci-dessus, elle s'écrit :

$$\exists n \in \mathbb{N}, \forall m \in \mathbb{N}, n \neq m^2 \quad (\text{vrai}),$$

ce qui donne en français : il existe un entier  $n \in \mathbb{N}$  tel que, pour tout entier  $m \in \mathbb{N}$ ,  $n$  n'est pas égal au carré de  $m$ , ou encore : il existe un entier  $n$  qui n'est égal à aucun carré parfait. La preuve de cette assertion consiste simplement à trouver explicitement un tel entier  $n$  et à montrer qu'il n'est pas un carré, ce qui est évidemment très facile ; par exemple on peut prendre  $n = 2$  (ou bien  $n = 3$ , ou bien  $n = 21$ ).

3. On dit qu'une propriété  $P(x)$  *implique* une autre propriété  $Q(x)$  si, pour chaque élément  $x$  pour lequel  $P(x)$  est vraie, alors  $Q(x)$  l'est aussi. L'implication logique se note à l'aide du signe  $\Rightarrow$  :

$$P(x) \Rightarrow Q(x)$$

Il faut remarquer ici que, par définition, on n'exige rien du tout dans le cas d'un élément  $x$  pour lequel  $P(x)$  est fausse :  $Q(x)$  peut être vraie ou fausse dans ce cas.

On dit qu'une propriété  $P(x)$  est *équivalente* à une autre propriété  $Q(x)$  si on a à la fois  $P(x) \Rightarrow Q(x)$  et  $Q(x) \Rightarrow P(x)$ . On écrit dans ce cas  $P(x) \iff Q(x)$ .

L'implication  $P(x) \Rightarrow Q(x)$  est équivalente à l'implication  $\text{NON } Q(x) \Rightarrow \text{NON } P(x)$  (et non pas à l'implication  $\text{NON } P(x) \Rightarrow \text{NON } Q(x)$ , faute commune de raisonnement logique!).

Par exemple, le fait que tous les hommes sont mortels peut s'écrire :

$x$  est un homme  $\Rightarrow x$  est mortel, ou encore :  $x$  est immortel  $\Rightarrow x$  n'est pas un homme

(mais surtout pas :  $x$  n'est pas un homme  $\Rightarrow x$  est immortel, car alors tous les chats seraient immortels!).

Lorsque  $x$  parcourt les éléments d'un ensemble  $E$ , l'implication  $P(x) \Rightarrow Q(x)$  est équivalente à l'inclusion d'ensembles

$$\{ x \in E \mid P(x) \} \subseteq \{ x \in E \mid Q(x) \}.$$

Elle se démontre en prouvant que si un élément  $x$  est dans le premier ensemble alors il est dans le second, ou encore en prouvant que si un élément  $x$  n'est pas dans le second ensemble alors il n'est pas dans le premier.

4. Le *raisonnement par récurrence* joue un rôle très important en mathématiques. Il intervient lorsqu'on veut démontrer qu'une propriété  $P(n)$ , qui dépend d'un entier naturel  $n \geq 1$ , est vraie pour toute valeur de  $n$ . Le raisonnement par récurrence consiste à démontrer deux choses

- (a) la propriété  $P(1)$  est vraie,
- (b) l'implication  $P(n) \Rightarrow P(n+1)$  est vraie.

Si ces deux assertions sont démontrées, alors la propriété  $P(n)$  est vraie pour tout  $n \geq 1$ . En effet, elle est vraie pour  $n = 1$  en vertu de (a); vu qu'elle est vraie pour  $n = 1$  elle l'est pour  $n = 2$  en vertu de (b); vu qu'elle est vraie pour  $n = 2$  elle l'est pour  $n = 3$  en vertu de (b); vu qu'elle est vraie pour  $n = 3$  elle l'est pour  $n = 4$  en vertu de (b); etc.

Pour démontrer (b), il faut faire l'hypothèse que  $P(n)$  est vraie et, à l'aide d'un raisonnement adapté au problème considéré, prouver que  $P(n+1)$  est alors aussi vraie. L'hypothèse que  $P(n)$  est vraie s'appelle *l'hypothèse de récurrence*.

Il arrive aussi fréquemment qu'on veuille démontrer qu'une propriété  $P(n)$  est vraie pour tout entier  $n \geq 0$  (au lieu de  $n \geq 1$ ). Dans ce cas, on doit faire un raisonnement par récurrence qui démarre avec la preuve que  $P(0)$  est vraie.

**Exemple.** On démontre par récurrence l'égalité

$$1 + 2 + 3 + \dots + n = \frac{n(n+1)}{2} \quad (n \geq 1).$$

Pour  $n = 1$ , l'égalité est vraie car  $1 = \frac{1(1+1)}{2}$ . En faisant l'hypothèse de récurrence que l'égalité est vraie pour  $n$ , on a donc  $1 + 2 + 3 + \dots + n = \frac{n(n+1)}{2}$ . Alors, en ajoutant  $n+1$ , on obtient :

$$1 + 2 + 3 + \dots + n + (n+1) = \frac{n(n+1)}{2} + (n+1) = \frac{n^2 + n + 2n + 2}{2} = \frac{(n+1)(n+2)}{2},$$

ce qui démontre l'égalité pour  $n+1$ . Ainsi l'égalité est vraie pour tout entier  $\geq 1$ .

### C. Lois de composition

1. Une *loi de composition* (ou simplement *loi*) sur un ensemble  $E$  est une application de  $E \times E$  dans  $E$ . On attribue à une loi de composition un symbole, par exemple  $*$ , ou bien  $\diamond$ , l'image de  $(x, y)$  par la loi étant alors notée  $x*y$  (respectivement  $x\diamond y$ ). Lorsque la loi est l'addition, respectivement la multiplication, on utilise évidemment

- la notation additive :  $(x, y) \mapsto x + y$ ,
- la notation multiplicative :  $(x, y) \mapsto x \cdot y$  ou  $xy$ .

#### Exemples.

- 1) L'addition est une loi de composition sur chacun des ensembles  $\mathbb{R}$ ,  $\mathbb{Q}$ ,  $\mathbb{Z}$  et  $\mathbb{N}$ .
- 2) La multiplication est une loi de composition sur chacun des ensembles  $\mathbb{R}$ ,  $\mathbb{Q}$ ,  $\mathbb{Z}$  et  $\mathbb{N}$ .
- 3) La réunion  $(A, B) \mapsto A \cup B$  et l'intersection  $(A, B) \mapsto A \cap B$  sont des lois de composition sur l'ensemble  $\mathcal{P}(X)$  de toutes les parties de  $X$ .
- 3)  $(f, g) \mapsto f \circ g$  est une loi de composition sur l'ensemble  $\mathcal{F}(X, X)$  de toutes les applications de  $X$  dans  $X$ .
- 4) Sur  $\mathbb{R}^3$ , on a la loi  $\wedge$  définie par  $(x_1, x_2, x_3) \wedge (y_1, y_2, y_3) = (x_2y_3 - x_3y_2, x_3y_1 - x_1y_3, x_1y_2 - x_2y_1)$ , appelée produit vectoriel.

2. Soit  $*$  une loi sur un ensemble  $E$ . On dit qu'une partie  $A \subseteq E$  est *stable* par la loi  $*$  si, pour tout choix de  $x, y \in A$ , on a  $x * y \in A$ . Lorsque  $A$  est stable par la loi  $*$ , cette loi définit, par restriction, une loi sur  $A$ , qu'on dit *induite* par celle de  $E$  et qu'on désigne par le même symbole. Ainsi, l'addition usuelle sur  $\mathbb{N}, \mathbb{Z}, \mathbb{Q}$  est induite par l'addition usuelle sur  $\mathbb{R}$ . Il en est de même de la multiplication.
3. Une loi  $*$  sur un ensemble  $E$  est dite *associative* si  $(x * y) * z = x * (y * z)$  pour tout choix de  $x, y, z \in E$ . Pour composer une suite finie  $x_1, \dots, x_n$  d'éléments de  $E$  dans l'ordre donné, on a, a priori, plusieurs possibilités, chacune d'elles spécifiée par un système particulier de parenthèses. Ainsi, lorsque  $n = 4$ , on a cinq possibilités :

$$\begin{aligned} & ((x_1 * x_2) * x_3) * x_4, \quad (x_1 * (x_2 * x_3)) * x_4, \quad (x_1 * x_2) * (x_3 * x_4), \\ & x_1 * ((x_2 * x_3) * x_4), \quad x_1 * (x_2 * (x_3 * x_4)). \end{aligned}$$

Lorsque la loi  $*$  est associative, le résultat est indépendant du système de parenthèses choisi et se note simplement  $x_1 * x_2 * \dots * x_n$ . En notation additive, on utilise la notation

$$\sum_{i=1}^n x_i = x_1 + x_2 + \dots + x_n,$$

et en notation multiplicative

$$\prod_{i=1}^n x_i = x_1 x_2 \dots x_n.$$

Lorsque  $x_1 = x_2 = \dots = x_n = x$ , la notation  $\sum_{i=1}^n x_i$  s'abrège en  $nx$  et  $\prod_{i=1}^n x_i$  s'abrège en  $x^n$ .

4. Soit  $*$  une loi de composition sur un ensemble  $E$ . On dit que  $x, y \in E$  *commutent* si  $x * y = y * x$ . On dit que la loi  $*$  est *commutative* si  $x * y = y * x$  pour tout choix de  $x, y \in E$ . Dans toutes les circonstances où elle a un sens, la loi d'addition  $+$  est commutative. En revanche, bien que la loi de multiplication soit aussi commutative lorsqu'on multiplie des nombres, il y a des exemples (les matrices) où la multiplication n'est pas commutative.

Si  $*$  est une loi associative sur  $E$  et si  $x_1, \dots, x_n \in E$  est une suite finie d'éléments qui commutent deux à deux, alors non seulement la composition de  $x_1, \dots, x_n$  est indépendante du système de parenthèses mais encore indépendante de l'ordre des éléments. Il s'ensuit que, si la loi  $*$  est associative et commutative, on peut définir sans ambiguïté la composition des éléments d'une partie finie non vide  $A$  de  $E$ . Dans ce cas, on notera simplement

$$\sum_{x \in A} x \quad \text{en notation additive} \quad \text{et} \quad \prod_{x \in A} x \quad \text{en notation multiplicative}.$$

Plus généralement, si  $\{x_a\}_{a \in A}$  est une famille d'éléments de  $E$  indexée par  $A$ , on définit de manière analogue les expressions

$$\sum_{a \in A} x_a \quad \text{et} \quad \prod_{a \in A} x_a.$$



5. Soit  $*$  une loi de composition sur un ensemble  $E$ . On dit qu'un élément  $e \in E$  est *neutre* si  $x * e = e * x = x$  pour tout  $x \in E$ . Une loi  $*$  admet au plus un élément neutre, car si  $e, e' \in E$  sont neutres, on a  $e = e * e' = e'$ .

En notation additive, l'élément neutre se note 0 et s'appelle l'élément nul. Ainsi  $x + 0 = 0 + x = x$  pour tout  $x$ .

En notation multiplicative, l'élément neutre se note le plus souvent 1 et s'appelle l'élément unité. Ainsi  $x \cdot 1 = 1 \cdot x = x$  pour tout  $x$ .

6. Soit  $*$  une loi de composition sur un ensemble  $E$ , admettant l'élément neutre  $e$ . On dit que  $y \in E$  est un *inverse* de  $x \in E$  si  $x * y = y * x = e$ . Un élément qui admet un inverse est dit *inversible*.

En notation multiplicative, l'inverse de  $x$ , s'il existe, se note  $x^{-1}$ . Ainsi  $x \cdot x^{-1} = x^{-1} \cdot x = 1$ .

En notation additive, l'inverse de  $x$  se note  $-x$  et s'appelle l'*opposé* de  $x$ . Ainsi  $x + (-x) = (-x) + x = 0$ .

**Théorème 3.** Soit  $*$  une loi de composition associative sur  $E$ , admettant l'élément neutre  $e$ .

(a) Chaque élément inversible n'a qu'un seul inverse.

(b) Si  $x, y \in E$  sont inversibles, alors  $x * y$  l'est aussi.

Plus précisément, si  $x'$  est l'inverse de  $x$  et si  $y'$  est l'inverse de  $y$ , alors  $y' * x'$  est l'inverse de  $x * y$ .

En notation multiplicative,  $(x \cdot y)^{-1} = y^{-1} \cdot x^{-1}$  (dans l'ordre inverse!).

*Démonstration.*

(a) Soient  $a', a'' \in E$  des inverses de  $a \in E$ . Alors  $a' = a' * e = a' * (a * a'') = (a' * a) * a'' = e * a'' = a''$  et donc  $a' = a''$ .

(b) On a  $(x * y) * (y' * x') = (x * (y * y')) * x' = (x * e) * x' = x * x' = e$  et de même  $(y' * x') * (x * y) = e$ .

Plus généralement, sous les hypothèses du théorème, si  $x_1, \dots, x_n \in E$  sont inversibles et si  $x'_1, \dots, x'_n \in E$  sont leurs inverses respectifs, alors  $x'_n * x'_{n-1} * \dots * x'_1$  est l'inverse de  $x_1 * \dots * x_n$ .

7. On a déjà défini  $nx$  en notation additive et  $x^n$  en notation multiplicative, pour tout entier  $n \geq 1$ . Lorsque  $n = 0$ , on définit encore  $0x = 0$  en notation additive et  $x^0 = 1$  en notation multiplicative.

Si de plus  $x$  est inversible et  $n$  est un entier négatif, alors  $n = -m$  (avec  $m$  positif) et on définit :

$$\begin{array}{lll} \text{en notation additive :} & (-m)x = m(-x) & \text{où } -x \text{ est l'opposé de } x, \\ \text{en notation multiplicative :} & x^{-m} = (x^{-1})^m & \text{où } x^{-1} \text{ est l'inverse de } x. \end{array}$$

On a les règles familières suivantes :

$$\begin{array}{ll} \text{en notation additive} & \text{en notation multiplicative} \end{array}$$

$$\begin{aligned} nx + kx &= (n + k)x \\ n(kx) &= (nk)x \\ n(x + y) &= nx + ny \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} x^n \cdot x^k &= x^{n+k} \\ (x^n)^k &= x^{nk} \\ (xy)^n &= x^n y^n \quad (\text{valable uniquement si } x \text{ et } y \text{ commutent}) \end{aligned}$$

Ces règles sont valables en général pour  $n \geq 0$  et  $k \geq 0$ . Si  $x$  et  $y$  sont inversibles, elles sont valables pour tout choix de  $n, k \in \mathbb{Z}$ .

## Lettres grecques

Les lettres grecques sont des symboles très pratiques et très utilisés. En voici la liste. On y trouvera aussi les majuscules les plus courantes. Les minuscules peu utilisées sont entre parenthèses.

$\alpha$	alpha			$\nu$	nu		
$\beta$	beta			$\xi$	xi		
$\gamma$	gamma	$\Gamma$	Gamma	$\omicron$	omicron		
$\delta$	delta	$\Delta$	Delta	$\pi$	pi	$\Pi$	Pi
$\varepsilon$	epsilon			$\rho$	rho		
$\zeta$	zeta			$\sigma$	sigma	$\Sigma$	Sigma
$\eta$	eta			$\tau$	tau		
$\vartheta$	theta	$\Theta$	Theta	$\upsilon$	upsilon		
$\iota$	iota			$\varphi$	phi	$\Phi$	Phi
$\kappa$	kappa			$\chi$	chi		
$\lambda$	lambda	$\Lambda$	Lambda	$\psi$	psi	$\Psi$	Psi
$\mu$	mu			$\omega$	omega	$\Omega$	Omega